



**ASSOCIATION POUR
LA PRESERVATION DE
LA QUALITE DE VIE**

BP 70070 - 54261 Longuyon Cedex

www.apequa.org

e-mail : contact@apequa.org

Longuyon, le 1^{er} avril 2011

**EUROVIA à Lexy :
Aurait-ils renoncé au projet ?**

Après l'enquête publique de mars dernier, une nouvelle voirie a été inaugurée ce jour en grandes pompes par nos élus, devant une foule enthousiaste, donnant accès au site sur la ZAC des Quémènes à Lexy. Baptisée «Allée Enrober AILLEURS », elle va pétrifier pour une durée éphémère dans le bitume un désaccord qui n'a que trop duré.

Il y a plus de 30 ans, dans un univers longovicien encore dominé par la sidérurgie, une première centrale à chaud de matériaux routiers a été implantée sur le territoire de la commune de Mont-Saint-Martin par la société d'Exploitation des Laitiers de Longwy (SEXLAL) qui sera, plus tard, reprise par EUROVIA. Le travail ne manquait pas, les Hauts-Fourneaux tournaient encore pour tous, laissant une poussière généralisée avec ses dégâts sur la santé dont personne ne prenait encore conscience. A Mont-Saint-Martin, cette zone avait aussi été sidérurgique (les crasses y sont encore visibles aujourd'hui), rendant alors cette implantation tout à fait logique. Depuis cette date, aucun élu communal ou intercommunal concerné n'a réclamé son départ à cor et à cris.

Depuis lors, en raison notamment du réchauffement climatique, le législateur a considérablement et heureusement modifié les conditions environnementales d'implantation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E) pour le bien être et la santé de tous à travers le Grenelle de l'environnement par exemple. Négligeant ces considérations, par son vote pris à l'époque et à l'unanimité, le Syndicat Mixte Industriel avalisait le transfert d'Eurovia sur le site des Quémènes à Lexy.

Au vu des prémices de l'ère de fin de pétrole peu cher, de l'arrivée des schistes bitumeux et d'une civilisation durable tenable pour tous, la décision prise est contraire au Grenelle de l'environnement d'une part et à l'intérêt des habitants, gardés eux, dans l'ignorance d'autre part.

Elle concrétise l'hérésie locale habituelle "chacun dans son coin et tout le monde est bien" mentalité d'une "riche commune" (mais pour combien de temps encore ?). L'étude d'impact de ce déménagement propose l'industrie dans une zone naguère agricole, le tout camion sur une route saturée sans solution autoroutière à venir.... Compte tenu des nouvelles lois sur les Plans Climat-Énergie Territoriaux (PCET) et les intercommunalités, des risques de pollution des airs, des eaux, des sols ainsi que des sous sols sans contrepartie de création d'emploi, on ne peut laisser au seul désir d'un propriétaire de terrain, d'un seul maire ou d'une poignée d'élus, le choix d'une telle implantation.

En conclusion, l'association APEQUA affirme qu'un seul emplacement est apte à recevoir les activités industrielles intercommunales ou européennes dans le cadre du Grenelle de l'environnement de fin de pétrole et d'un Schéma COhérent du Territoire nord transfrontalier. Créée en 1970, la zone industrielle de Villers-la-Montagne est aujourd'hui en déshérence grave. Elle présente néanmoins tous les atouts d'un développement durable : éloignée des centres urbains, deux énergies disponibles à travers l'Eolien et la Très Haute Tension; l'eau, le vent, le seul accès rail du plateau nord lorrain et l'autoroute.

La raison primant sur les intérêts économiques, EUROVIA s'est enfin décidé à vendre Lexy pour s'installer sur la ZI de Villers-la-Montagne. APEQUA s'en félicite, remercie les populations et les élus en espérant leur bonne compréhension.

Pour toute information complémentaire :

Consultez notre site : www.apequa.org

Contactez-nous : contact@apequa.org